

CONSEIL
JEUNESSE
DE MONTRÉAL

Montréal 



Recommandations pour la Consultation publique sur la
**participation aux élections
municipales à Montréal**

présenté par le
Conseil jeunesse de Montréal

À l'intention des membres de la Commission de la présidence du conseil

Adopté le 29 septembre 2022

Historique

C'est pour mieux tenir compte des préoccupations des jeunes Montréalais et Montréalaises et les inviter à prendre part aux décisions qui les concernent que l'Administration municipale a décidé de procéder, en 2002, à la création du Conseil jeunesse de Montréal (CjM). Ses activités ont officiellement débuté en février 2003.

Composition

Le CjM est composé de 15 membres âgés de 16 à 30 ans, dont une personne à la présidence et deux personnes à la vice-présidence. Ils et elles sont choisis de manière à refléter la représentativité hommes/femmes et la diversité géographique, linguistique, culturelle et sociale de la jeunesse montréalaise.

Mission

Le CjM représente les intérêts des jeunes Montréalais-es de 12 à 30 ans. Il a pour fonctions de :

- Fournir, de sa propre initiative ou à la demande du maire ou de la mairesse, du comité exécutif ou du conseil de la ville, des avis sur toute question relative aux préoccupations des jeunes et soumettre des recommandations au conseil de la ville;
- Solliciter des opinions, recevoir et entendre les représentations de toute personne ou tout groupe sur les questions relatives aux préoccupations des jeunes;
- Effectuer ou faire effectuer des études et des recherches qu'il juge utiles ou nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Introduction

Le Conseil jeunesse de Montréal tient d'entrée de jeu à remercier la Commission ainsi que la Ville de Montréal de soumettre à une consultation publique l'enjeu de la participation citoyenne aux élections municipales. En effet, le CjM se sent interpellé par cet enjeu qui touche particulièrement les membres de notre communauté, soit la jeunesse montréalaise.

Le CjM salue cet exercice de participation citoyenne et de démocratie inclusive et souhaite, par le biais du présent document, porter à l'attention de la Commission cinq de ses recommandations formulées dans le cadre de ses précédents travaux de recherche, soit l'*Avis sur l'engagement citoyen : CITÉ jeune, participe!* (2013), le *Portrait de la présence des jeunes au sein des instances décisionnelles et consultatives de la Ville de Montréal et de ses organismes associés* (2015) ainsi que le *Mémoire sur le racisme et la discrimination systémiques* (2019). En outre, il désire souligner la compatibilité et la similitude de ces recommandations par rapport aux propos explorés dans le bilan *Élection générale des 6 et 7 novembre 2021* (2022) produit par Élections Montréal.

Le Bilan stipule que la participation des jeunes aux élections municipales est un enjeu incontournable: « [...] il a été démontré que les jeunes électrices et électeurs voient leur poids électoral réel diminuer par rapport à leur poids démographique. En 2021, ce phénomène s'est non seulement poursuivi, mais il s'est même accentué¹. En conséquence, ce document a pour objectif de présenter une perspective jeunesse sur cet enjeu afin de contribuer à la diversité d'opinions sur le sujet et de proposer des solutions face aux inquiétantes données du bilan. Par cette démarche, il espère pouvoir partager sa vision quant à l'importance de la mobilisation jeunesse avant et lors des périodes d'élections municipales.

À titre informatif, il importe de préciser qu'il est du mandat du CjM d'assurer la prise en compte des intérêts des jeunes dans les discussions et les décisions qui découleront de cette consultation. La rédaction de mémoires et d'avis par le Conseil a su permettre une récolte de précieuses données concernant la relation que la jeunesse montréalaise entretient avec les instances décisionnelles municipales.

¹Élections Montréal (2022), *Bilan Élection générale des 6 et 7 novembre 2021*, p. 84.

Thématiques et recommandations

Les recommandations tirées de nos précédents avis seront catégorisées à même ce document en quatre thématiques :

1. La communication jeunesse accessible et adaptée
2. L'accès à la formation et à l'éducation
3. La révision des conditions d'accès au vote
4. L'accessibilité physique au vote par les jeunes

Thématique I - La communication jeunesse accessible et adaptée

Une courte recherche sur les réseaux sociaux nous indique que la présence numérique d'Élections Montréal sur les plateformes telles qu'Instagram est priorisée en période électorale, et délaissée suite à l'annonce des résultats.² Alors que la jeunesse montréalaise s'informe, se positionne politiquement et partage ses connaissances via les plateformes sociales numériques, une faible présence de l'organisme assurant la tenue des élections sur le territoire de la Ville de Montréal diminue les opportunités de s'informer de manière neutre, impartiale et non partisane.³ Assurer la communication jeunesse accessible et adaptée est donc une responsabilité qui nécessite l'utilisation de supports communicationnels et d'outils variés permettant de motiver et de favoriser l'implication politique des jeunes en contexte municipal en dehors des périodes électorales.

Le Conseil jeunesse de Montréal salut l'initiative d'Élections Montréal de déployer une équipe d'agent-es de relation travaillant auprès de jeunes et d'ainé-es, de personnes racisées, d'électrices et d'électeurs autochtones et de personnes en situation d'itinérance afin de partager toute l'information nécessaire à la participation lors de la période électorale 2021.⁴ Dans l'optique de continuer à développer une approche moulée aux besoins des Montréalais-es, voici les recommandations proposées par le Conseil en lien avec la thématique « La communication jeunesse accessible et adaptée » :

Qu'Élections Montréal diffuse une information neutre et adaptée aux préoccupations des jeunes Montréalais-es sur les différents partis politiques et leurs plateformes, notamment :

- *en élaborant un outil électronique d'aide au vote;*
- *en encourageant, par le biais d'outils de communication adaptés aux jeunes racisé-es et aux jeunes Autochtones, les différentes opportunités de participation citoyenne offertes aux jeunes au sein de la Ville.⁵*

²«Élections Montréal, À propos,» Ville de Montréal, consulté le 1er septembre 2022, <https://elections.montreal.ca/fr/a-propos/>.

³«election_mtl,» Instagram, consulté le 1er septembre 2022, https://www.instagram.com/elections_mtl/?hl=fr.

⁴Élections Montréal (2022), *Bilan Élection générale des 6 et 7 novembre 2021*, p. 101.

⁵Conseil jeunesse de Montréal (2013), *Cité jeune, participe! Avis sur l'engagement citoyen des jeunes Montréalais*, Recommandation 6, p. 16.

*Que les documents municipaux produits par les différents services de la ville et de ses arrondissements soient rédigés en langage clair afin de joindre plus de jeunes Montréalais-es.*⁶

Thématique II - L'accès à la formation et l'éducation

Investir dans l'intérêt politique de la jeunesse avant l'âge du vote semble être un moyen bénéfique pour cultiver les questionnements et les réflexions concernant l'appareil municipal chez les jeunes de moins de 18 ans. En se fiant aux initiatives fructueuses observées dans les municipalités canadiennes, le Conseil jeunesse de Montréal propose ces recommandations pour la thématique « L'accès à la formation et l'éducation » :

*Que la Ville de Montréal étudie la possibilité de mettre en œuvre un programme éducatif inspiré de la City Hall School de Calgary⁷, en partenariat avec les Centres de services scolaires de Montréal.*⁸

*Que la Ville de Montréal organise annuellement, de concert avec les organismes montréalais intéressés, une semaine montréalaise de la participation citoyenne et contribue au financement d'activités d'initiation, de formation et de perfectionnement en lien avec la participation citoyenne réalisée par des organismes jeunesse dans le cadre de cette semaine thématique.*⁹

Thématique III - La révision des conditions d'accès au vote

Élue la meilleure ville étudiante canadienne en 2021, Montréal sait charmer les jeunes nord-américains et internationaux souhaitant s'établir au Canada pour leurs études universitaires.¹⁰ Qui plus est, notre métropole attire aussi une panoplie de jeunes travailleurs-euses et professionnels-les de plusieurs domaines. Toutefois, tout-e jeune établi sur le territoire de la Ville de Montréal et ne possédant pas sa citoyenneté canadienne est prohibé-e d'exercer son vote aux élections municipales.

Ainsi, dans l'optique d'accroître la participation citoyenne jeunesse au vote municipal, le Conseil jeunesse de Montréal appuie la recommandation suivante de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise à la suite de l'étude du droit de vote pour les résident-es permanent-es :

⁶Conseil jeunesse de Montréal (2013), *Cité jeune, participe! Avis sur l'engagement citoyen des jeunes Montréalais*, Recommandation 13, p. 28.

⁷Le City Hall School de Calgary permet une insertion des jeunes de 8 à 18 ans dans l'appareil municipal de Calgary. En proposant un cursus adapté aux besoins des étudiant-es de la 3^e à la 12^e année, le programme propose de répondre de façon pratique et théorique aux questionnements tels que: "Comment le gouvernement municipal affecte-t-il ma vie quotidienne?", "Comment puis-je faire une différence?" et "Que se passe-t-il au centre-ville?" ("City Hall School," *Campus Calgary Open Minds*, consulté le 1^{er} septembre 2022, <https://cbe.ab.ca/ccom/Pages/City-Hall-School.aspx>.)

⁸Conseil jeunesse de Montréal (2013), *Cité jeune, participe! Avis sur l'engagement citoyen des jeunes Montréalais*, Recommandation 3, p. 15.

⁹Conseil jeunesse de Montréal (2013), *Cité jeune, participe! Avis sur l'engagement citoyen des jeunes Montréalais*, Recommandation 4, p. 16.

¹⁰Salah Benreguia, "Montréal, meilleure ville étudiante en 2021," *Journal Métro*, 14 mai 2021, <https://journalmetro.com/actualites/montreal/2641257/montreal-meilleure-ville-etudiante-en-2021/>.

« Que la Ville de Montréal affirme sa volonté que le droit de vote aux élections municipales soit accordé aux résident-es permanent-es âgé-es de dix-huit ans et plus et résidant depuis au moins 12 mois sur le territoire de la Ville de Montréal et qu'elle demande au gouvernement du Québec de procéder à des modifications législatives en ce sens. »¹¹

Thématique IV - L'accessibilité physique au vote par les jeunes

Le *Bilan Élection générale des 6 et 7 novembre 2021* détaille la préparation au vote et le processus électoral avec précision.¹² Toutefois, il est primordial de prendre en compte la réalité des jeunes Montréalais-es en mouvement pour qui l'accessibilité physique au vote devient primordiale en période électorale. L'existence de listes électorales et la notion d'inscription à ces listes sont méconnues de certain-es jeunes. Le Conseil jeunesse de Montréal juge qu'une présence accrue d'Élections Montréal dans les institutions d'éducation postsecondaire ne pourrait qu'être bénéfique à la démocratisation du processus électoral.

Conséquemment, voici la recommandation proposée par le CjM en lien avec la thématique de « L'accessibilité physique au vote par les jeunes » :

*Qu'Élections Montréal privilégie l'ouverture de bureaux de révision de la liste électorale et de bureaux de scrutin, lorsque la loi le permettra, dans des endroits fréquentés par les jeunes tels que les établissements d'éducation postsecondaire.*¹³

Conclusion

À la lumière des recommandations énumérées ci-haut, il est possible de constater qu'elles s'inscrivent dans la visée d'établir un processus de vote accessible en vue d'augmenter la participation aux prochaines élections municipales. Nous tenons à souligner les efforts de l'administration municipale pour soutenir les actions menées par Élections Montréal en 2021, tel que le déploiement d'une équipe d'agent-es de relation travaillant auprès de jeunes et d'ainé-es, de personnes racisées, d'électrices et d'électeurs autochtones et de personnes en situation d'itinérance. Le CjM est évidemment enthousiaste quant aux orientations de la Consultation et tient à formuler son appui le plus entier à la Commission dans ses démarches.

De ce fait, tout en appuyant la démarche de l'administration municipale, nous exhortons cette dernière à agir rapidement afin de revoir certains aspects de la mouture actuelle pour ainsi inclure tous-tes les jeunes montréalais-es. À des fins de consultation, notre avis intitulé *Avis sur l'engagement citoyen : CITÉ jeune, participe! (2013)*, notre *Portrait de la présence des jeunes au sein des*

¹¹ Commission sur le développement social et la diversité montréalaise (2021), *Étude du droit de vote pour les résident-es permanent-es. Rapport et recommandations*, Recommandation 1, p. 14.

¹²Élections Montréal (2022), *Bilan Élection générale des 6 et 7 novembre 2021*, p. 47.

¹³Conseil jeunesse de Montréal (2013), *Cité jeune, participe! Avis sur l'engagement citoyen des jeunes Montréalais*, Recommandation 1, p. 10.

instances décisionnelles et consultatives de la Ville de Montréal et de ses organismes associés (2015) ainsi que notre *Mémoire sur le racisme et la discrimination systémiques (2019)* sont disponibles sur notre site web. Le CjM espère sincèrement que les perspectives qui y sont présentées pourront être utiles à la Commission dans le cadre des travaux de consultation afin de trouver des solutions concrètes au problème criant de la participation jeunesse aux élections municipales à Montréal.